

Prévention des Risques Routiers

Objectif



Etre capable de connaître et d'identifier la démarche de prévention du risque routier au travail ainsi que le contexte règlementaire de l'accident

Conduire est un acte de travail, notamment lors de déplacements professionnels dans le cadre des missions confiées : mais prendre la route n'est pas sans danger

Programme de formation

1/ Les statistiques : 1er accident de travail mortel

2/ Les différents risques routiers, leur définition et leurs aspects règlementaires

- En mission
- De trajet
- De circulation
- De circulation dans l'entreprise

3/ Un risque professionnel à maîtriser :

- Rôle du conducteur
- Rôle de l'employeur
- La préparation du véhicule et son entretien
- La circulation
- Le stationnement
- Charger/décharger le véhicule

4/ L'accident de la route

- Protéger
- Alerter
- Secourir
- La trousse de secours

Actualisation

Retour d'expérience, vérification et remédiation de la mise en œuvre des actions de prévention et de protection

Public

Salarié, chef d'entreprise, demandeur d'emploi, étudiant

Pré requis

Aucun

Effectif

Un effectif de 6 à 12 stagiaires

Intervenant

Moniteur ou instructeur Sauveteur Secouriste du Travail

Durée

4 heures ou 7 heures

Evaluation

Evaluation continue, avec délivrance d'une attestation de formation

Actualisation

½ journée tous les ans conseillée

